



La Lettre #17 - Juin 2025

ÉDITORIAL

Le 3^{ème} plan pour préparer la France à 4°C : un himalaya à grimper !



Le Gouvernement a lancé en mars dernier, ce plan sur la base d'un scénario de réchauffement climatique de 4°C en 2100 construit sur le consensus scientifique et une consultation du public en mai-septembre 2023. Il s'agit pour l'Etat, de proposer « *une approche intégrée de l'atténuation et de l'adaptation. L'objectif est d'aborder ces deux impératifs de manière complémentaire à travers des mesures mutuellement bénéfiques, qui concourent également à la protection de la biodiversité. Par*

exemple, la végétalisation des espaces urbanisés permet à la fois de lutter contre les îlots de chaleur urbains, d'augmenter les puits de carbone et de protéger la biodiversité en ville. ».

Les 52 mesures de ce plan, dont l'ampleur financière est potentiellement majeure, s'adresse aux élus d'abord : le CEREMA a produit un livret qui inclut explicitement, la recommandation « *de prioriser les actions en fonction de leur potentiel d'adaptation et des co-bénéfices attendus, tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration du bien-être immédiat des citoyens, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution* ».



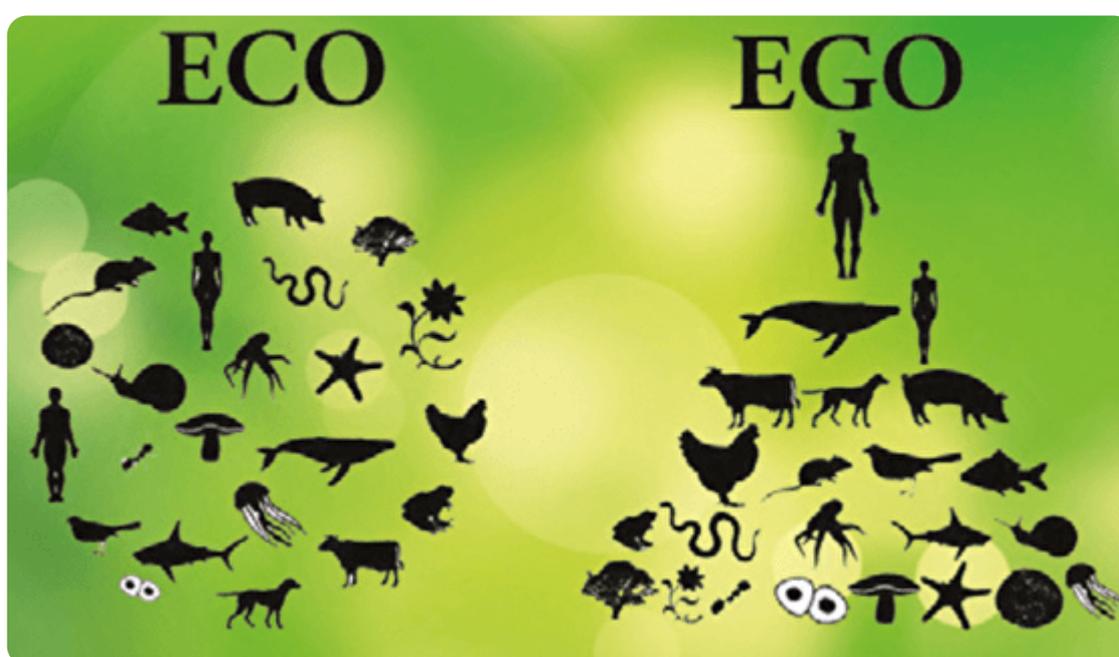
Les 52 mesures de ce plan, dont l'ampleur financière est potentiellement majeure, s'adresse aux élus d'abord : le CEREMA a produit un livret qui inclut explicitement, la recommandation « *de prioriser les actions en fonction de leur potentiel d'adaptation et des co-bénéfices attendus, tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration du bien-être immédiat des citoyens, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution* ».

Nos actions prioritaires en tant qu'association agréée pour la protection de l'environnement, réaffirmées lors de notre assemblée générale, s'insèrent parfaitement dans ce plan : de la plantation d'arbres dans les villes carencées, à la cartographie de la végétation et des réseaux écologiques et aussi nos projets de renaturation proposées à certains élus pour renforcer des continuités écologiques, pour désimpermeabiliser les sols et infiltrer les eaux pluviales et pour promouvoir la biodiversité urbaine auprès du public.

La réalité de la mise en œuvre concrète des mesures sur une commune donnée impose des relations de confiance entre notre association et les élus. Notre expérience de près de 5 ans, montre des situations contrastées en ce qui concerne la nature en ville et la biodiversité :

- Les élus ayant intégré dans leur politique municipale, l'intérêt de

d'adapter au réchauffement climatique et favoriser les lieux de vie et les déplacements de la faune sauvage, par un programme de végétalisation, sont dans le lot le plus favorable pour des contacts avec notre association. Notre programme « planter des arbres en ville » nous a rapproché des élus de 10 villes du département. Le fait d'avoir produit, grâce aux compétences acquises en géomatique, auprès des Universités parisiennes, un atlas de la trame verte du département, nous a mis en position favorable auprès de Gennevilliers, Chaville, Vélizy mais aussi avec l'EPT Boucle Nord de Seine. Des discussions avancées pour des opérations de renaturation précises y ont démarré depuis 2024 et se poursuivent.

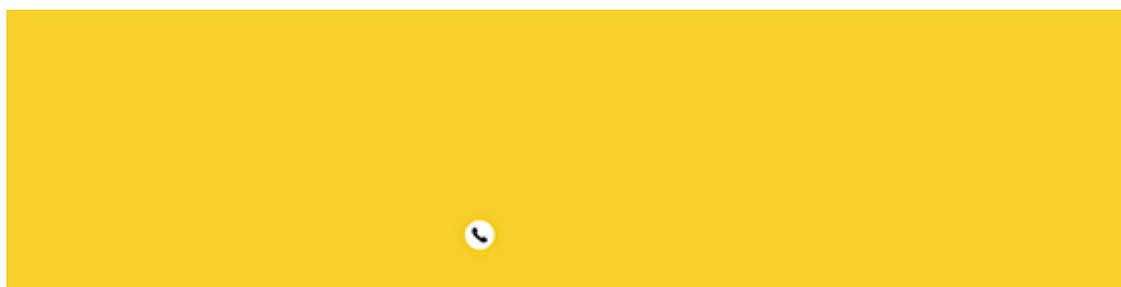


- D'autres élus ont montré que ces sujets n'étaient pas dans leur priorité, soit à cause du manque de confiance dans les capacités de notre association par rapport à des bureaux d'étude, soit à cause d'idées reçues dans ce domaine liées au fait que les relations homme-nature sont encore dominées aujourd'hui par une vision anthropocentrée, où l'homme domine la faune et la flore. Pourtant cette situation est totalement obsolète depuis 1992, date de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. La vision moderne est celle d'une **approche éco-centrée**. La nature est à protéger parce qu'elle a une valeur en elle-même, quelque soit son usage par l'homme. Les êtres humains ont le devoir moral de la respecter parce qu'ils en sont une des composantes au même titre que les autres espèces qu'elles soient animales ou végétales. Enfin, les opérations de végétalisation ou de renaturation sont bien moins

coûteuses par rapport aux actions sur le bâti ou les transports et peuvent se réaliser rapidement au bénéfice de la santé et du bien-être des humains et non-humains.

Au total, la société est souvent en avance sur ces sujets par rapport aux politiques publiques. Si vous nous réjouissons de ce 3^{ème} plan d'adaptation au changement climatique, nous mesurons les efforts à déployer pour convaincre de nombreux élus en zone urbaine où la compétition sur l'occupation du sol est trop souvent en faveur de l'urbanisme en ignorant l'urgence des besoins des habitants et du vivant (faune et flore). Rendre les villes vivables même bien au-dessus de 40 °C en été, et résister à la pénurie d'eau et aux événements extrêmes de plus en plus fréquents sont les sujets majeurs pour un dialogue fécond entre la société civile et les élus pour relever les défis de ce 3^{ème} plan.

Irène Nenner, Présidente de France Nature Environnement Hauts-de-Seine



Chronique de la mort annoncée du quartier de Rueil-sur-Seine



Conseil de lectures ...

Adh rez   FNE 92

- Personne Morale < 10 personnes : 15 
- Personne Morale > 10 personnes : 45  + 0,35  par adh rent.
- Particulier : 15 
-  tudiant & Ch meur : 5 

ADH REZ   FNE 92

Déclinaisons d'Environnement 92

Environnement 92 est présent sur **Facebook**, **Linkedin**, **Instagram** et **Youtube**. Nous vous proposons des publications journalières sur les grandes thématiques de l'environnement et leurs actualités, les innovations, les réglementations nouvelles et l'éducation. Abonnez-vous, invitez vos amis et vos familles.

**Elargissons ensemble notre communauté pour
construire un monde meilleur !**

ENVIRONNEMENT 92 - environnement92@gmail.com

Siège social : 16 rue de l'Ouest - 92100 Boulogne Billancourt

Directrice de publication : Irène Nenner

Comité de lecture : Didier Valon, Agnès Bauche, Michel Riottot, Clotilde Norguet



*Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de
ENVIRONNEMENT 92.*

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

Copyright © 2025 France Nature Environnement Hauts-de-Seine
45 rue de Jouy, 92370 CHAVILLE, France